



EULER HERMES

Avis de Convocation

Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 18 Septembre 2009

Mesdames et Messieurs les actionnaires de Euler Hermes sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Vendredi 18 Septembre 2009 à 11 heures 30 à l'Auditorium AGF, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris.

ORDRE DU JOUR

Résolutions à caractère ordinaire

- *Nomination de Monsieur Clement Booth, en qualité de membre du Conseil de Surveillance*
- *Pouvoir pour formalités*

PROJET DE RESOLUTIONS

Résolutions à caractère ordinaire

Première résolution

Nomination de Monsieur Clement Booth, en qualité de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de majorité et de quorum requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et des observations du Conseil de Surveillance, nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance, Monsieur Clement Booth, né le 16 juillet 1954 à Cape Town (Afrique du Sud), de nationalité sud-africaine, demeurant Briars - Hancocks Mount – Sunningdale – Ascot – Berkshire - SL5 9PQ (United Kingdom), pour une durée de trois exercices prenant dès lors fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Deuxième résolution

Pouvoir pour formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

COMMENT PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale mixte se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

Pour assister personnellement à cette assemblée, vous y faire représenter ou voter par correspondance, vous devez préalablement justifier de votre qualité d'actionnaire, par l'enregistrement comptable de vos titres à votre nom au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris :

- dans les comptes de titres nominatifs tenus pour le compte de la Société, par BNP Paribas Securities Services,
- dans les comptes de titres au porteur tenus par votre intermédiaire financier habilité.

Vous assistez personnellement à l'Assemblée Générale

Vous devez demander une carte d'admission en cochant la case A du formulaire de vote par correspondance ou par procuration joint, dûment rempli et à retourner :

- si vos actions sont nominatives, à BNP Paribas Securities Services, à l'aide de l'enveloppe jointe,
- si vos actions sont au porteur, à votre intermédiaire financier qui établira une attestation de participation justifiant votre qualité d'actionnaire à la date de la demande. L'intermédiaire financier transmettra ensuite cette attestation à BNP Paribas Securities Services qui vous adressera une carte d'admission.

Vous n'assistez pas personnellement à l'Assemblée Générale

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, tout actionnaire peut donc choisir, en cochant la case B du formulaire de vote ci-joint, l'une des trois formules suivantes :

- donner procuration à son conjoint ou à un autre actionnaire,
- donner pouvoir au président,
- ou voter par correspondance.

Le formulaire dûment rempli devra parvenir :

- si vos actions sont nominatives, à BNP Paribas Securities Services, à l'aide de l'enveloppe jointe
- si vos actions sont au porteur, à votre intermédiaire financier habilité, afin qu'il puisse faire parvenir le formulaire à BNP Paribas Securities Services, accompagné d'une attestation de participation, au plus tard trois jours avant l'assemblée.

EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION DU GROUPE EULER HERMES ET CHIFFRES CLES

Evolution de l'activité

Au 30 juin 2009, le chiffre d'affaires d'Euler Hermes s'élève à 1 084,5 millions d'euros, en très légère hausse de 0,1% par rapport au premier semestre 2008. A périmètre et taux de change constant, l'activité commerciale du groupe progresse de 1,1% au cours des six premiers mois de l'année.

Alors que le chiffre d'affaires continue à croître dans les nouveaux marchés, soutenu par une nouvelle production dynamique sur les douze derniers mois, les marchés historiques en Europe et en Amérique du Nord sont confrontés à une forte contraction du volume d'affaires de nos assurés qui pèse sur le volume des primes acquises, se traduisant par un recul du chiffre d'affaires de 1% à fin juin 2009.

Dans la plupart des pays, le recul du chiffre d'affaires des assurés, qui a atteint des niveaux très élevés au deuxième trimestre 2009, n'a pu être compensé par les hausses de taux et une nouvelle production dynamique.

Charge des sinistres

La sinistralité nette, – 533,4 millions d'euros, continue de progresser à un rythme soutenu avec une croissance de 23,9%. Cette augmentation s'explique par la profonde crise économique qui a touché la plupart des pays européens et qui a provoqué une forte hausse des sinistres, tant en nombre qu'en montant, alors qu'au premier semestre 2008, la crise actuelle démarrait en Europe du Sud et dans les îles britanniques, épargnant encore les pays d'Europe du Nord.

A fin juin 2009, Euler Hermes enregistre de légers mali de liquidation sur exercices antérieurs, de -14 millions d'euros, contre des boni de liquidation de +14 millions d'euros à fin juin 2008. Ces mali de liquidation sont la conséquence d'une plus forte sinistralité attachée à l'année 2008, constatée principalement en Europe de l'Est et en Amérique du Sud.

Frais d'exploitation

Compte tenu de l'environnement économique déjà évoqué précédemment, le groupe Euler Hermes a limité la croissance de ses frais d'exploitation hors éléments non récurrents (principalement des reprises de provisions pour créances douteuses en juin 2008) à 3%.

Après déduction des accessoires, les frais d'exploitation bruts progressent de 4% à 214,8 millions d'euros, chiffre à mettre en regard de la baisse des primes acquises de -1%. Ceci explique la légère dégradation de 1,2 point du ratio des coûts bruts.

Les commissions de réassurance sur cession proportionnelle progressent de 13,1% à 90,1 millions d'euros. En effet, la baisse des taux de commissions a été plus que compensée par la hausse des primes cédées, base de calcul des commissions, conséquence de l'augmentation de la cession évoquée précédemment.

Cependant, malgré la baisse ainsi affichée des frais d'exploitations nets de -1,6% à 124,7 millions d'euros, le ratio des coûts nets se dégrade de 1,9 point (20,7% contre 18,8% au premier semestre 2009), conséquence logique de la baisse des primes nettes acquises.

Résultat opérationnel courant avant produits financiers

Le résultat opérationnel courant, excluant les produits financiers, est en perte à -59,5 millions d'euros contre un profit de 114,2 millions d'euros en 2008. Cette perte s'explique principalement par la forte dégradation de la sinistralité et dans une moindre mesure par de plus faibles primes nettes acquises.

Ratio combiné net

La forte dégradation du ratio de sinistralité est la principale cause de l'augmentation du ratio combiné après réassurance qui s'établit à 109,1%, soit une hausse de 26,6 points par rapport au ratio combiné du premier semestre 2008.

Résultat financier

Dans un environnement de marchés financiers très tendus, le résultat financier du premier semestre 2009 s'élève tout de même à près de 95 millions d'euros grâce notamment à la réalisation de 53,9 millions d'euros de plus-values contre 27,6 millions à fin juin 2008.

Ces plus-values, réalisées principalement sur la vente d'obligations et d'immobilier de placement, permettent de compenser la baisse des revenus des investissements, conséquence de la baisse des taux à court terme, et la dégradation du résultat net de changes principalement imputable à la livre sterling et au franc suisse.

Résultat opérationnel courant

Le résultat financier a pu compenser le résultat technique négatif, permettant au résultat opérationnel de rester positif à fin juin 2009, à 35,4 millions d'euros. Ce dernier est toutefois en fort repli (-82,4%) par rapport au premier semestre 2008.

Résultat net

Après charges financières et impôts, le résultat net d'Euler Hermes s'élève à 0,7 million d'euros au cours du premier semestre 2009, en baisse de 99,4% par rapport aux six premiers mois de 2008.

Au deuxième trimestre 2009, Euler Hermes a enregistré des charges exceptionnelles pour un montant total de 7,5 millions dans le cadre du plan de restructuration de sa filiale italienne, tel que finalisé à ce jour.

Le taux d'imposition à fin juin 2009 reste élevé, à 89,3%, et pénalise le résultat net suite à des différentiels de taux d'imposition importants mère/filiales et des situations fiscales particulières qui n'ont pas permis de constater des impôts différés actifs.

Fonds propres consolidés

Les fonds propres consolidés, part du Groupe, ont diminué de 69,6 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008. Cette baisse s'explique principalement par la distribution de 65,3 millions d'euros de dividendes.

Evolution de l'activité de la société Euler Hermes SA

Le résultat net social de la société Euler Hermes SA s'établit à 176,2 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 222,6 millions d'euros au 30 juin 2008. Cette baisse s'explique principalement par des remontées de dividende de la part des filiales moindres en 2009 qu'en 2008.

Perspectives d'avenir

Au premier semestre 2009, les indicateurs économiques de tous les pays ont continué de se dégrader. La fragilité et la progressivité de la reprise anticipée ne permettront pas de faire diminuer le nombre de défaillances d'entreprises rapidement. Dans ce contexte, Euler Hermes ne prévoit pas d'amélioration significative du niveau de ses résultats avant 2010.

RENSEIGNEMENTS SUR LE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DONT LA NOMINATION EST PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nomination de Monsieur Clement B. BOOTH, en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Monsieur Clement B. BOOTH, 55 ans, natif du Cap, est diplômé de l'Université de Witwatersrand (Afrique du Sud).

Entre 1974 et 1986, il a occupé différentes fonctions tant managériales que techniques dans le secteur de l'assurance en Afrique du Sud.

Le 1^{er} juillet 1986, il rejoint Munch Ré Afrique dont il est nommé Directeur Général Adjoint en 1990 puis Directeur Général en 1993.

Le 1^{er} janvier 1999, il est nommé membre du Directoire de Munich Ré AG, en charge de l'engineering, de l'aéronautique, du transfert de risques et du Crédit.

En 2003, il quitte Munich pour Londres et prend la présidence de Aon Re international.

En janvier 2006, il rejoint le groupe Allianz en tant que membre du Directoire. Il est notamment en charge des activités du groupe en Amérique du Nord et dans les pays anglo-saxons, ainsi que des activités globales (Allianz Global Corporate & Speciality) et réassurance (Allianz Ré).

Autres mandats exercés par Monsieur Clement BOOTH :

Président d'Allianz Global Corporate & Speciality AG,
Administrateur d'Allianz Australia Limited,
Président d'Allianz Insurance Holdings Plc,
Administrateur d'Allianz Irish Life Holdings plc,
Administrateur d'Allianz Life Insurance Company of North America,
Administrateur de Fireman's Fund insurance Company.

RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

| | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Capital | | | | | |
| Capital social | 13 793 815 | 14 345 678 | 14 384 358 | 14 416 804 | 14 426 313 |
| Nombre d'actions existantes | 43 105 673 | 44 830 244 | 44 951 118 | 45 052 513 | 45 082 230 |
| Nombre maximal d'actions futures à créer | 471 680 | 564 932 | 434 358 | 325 748 | 284 630 |
| Opérations et résultats de l'exercice | | | | | |
| Produits des activités courantes (1) | 75 557 853 | 112 711 686 | 217 548 315 | 145 271 036 | 233 530 713 |
| Résultat avant impôts, amortissements et provisions | 45 645 213 | 84 010 139 | 202 980 447 | 125 460 795 | 202 993 323 |
| Impôts sur les bénéficiaires | (1 952 460) | (5 297 550) | (6 189 278) | (5 859 876) | (23 800 042) |
| Résultat après impôts, amortissements et provisions | 50 074 199 | 99 317 488 | 214 151 289 | 135 597 447 | 193 457 034 |
| Résultat distribué (2) | 107 764 183 | 156 905 854 | 179 804 472 | 225 262 565 | 67 623 345 |
| Résultats par action | | | | | |
| Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions | 1,10 | 1,99 | 4,65 | 2,91 | 5,03 |
| Résultat après impôts, amortissements et provisions | 1,16 | 2,22 | 4,76 | 3,01 | 4,29 |
| Dividende attribué à chaque action | 2,50 | 3,50 | 4,00 | 5,00 | 1,50 |
| Personnel | | | | | |
| Effectif moyen des salariés | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |

(1) Conformément à l'avis CNC du 27 mars 1985 et au bulletin COB n° 181 – mai 1985, compte tenu de l'activité de Holding de la société Euler Hermes, figurent sous ce libellé, en lieu et place du chiffre d'affaires, les revenus courants des placements.

(2) Y compris la part correspondant aux actions propres détenues par la société dont les dividendes seront portés au crédit du compte "Report à nouveau" lors de la mise en paiement.

Demande d'envoi de documents et renseignements légaux

visés aux articles R.225-81 et R225-83 du Code de commerce

Je soussigné(e),

Mme, Mlle, M., MM :
Nom (ou dénomination sociale)

Prénom :

Adresse
.....

Propriétaire de actions nominatives de la société **Euler Hermes**

Propriétaire de actions au porteur de la société **Euler Hermes** (joindre une copie de l'attestation de participation délivrée par votre intermédiaire financier)

souhaite recevoir à l'adresse ci-dessus les documents ou renseignements visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce concernant l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Septembre 2009, à l'exception de ceux qui étaient annexés à la formule unique de procuration et de vote par correspondance.

Fait à....., le2009

Signature

NOTA : Conformément à l'article R.225-88, alinéa 3 du Code de commerce, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent obtenir de la Société, par une demande unique, l'envoi des documents et renseignements précités à l'occasion de chacun des assemblées ultérieures d'actionnaires.

*Cette demande est à retourner à BNP Paribas Securities Services
G.C.T Emetteurs – Services Assemblées – Immeuble Tolbiac – 75450 Paris cedex 09
ou à l'intermédiaire financier chargé de la gestion de vos titres*



*Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 14 426 314 euros
Siège social : 1,3,5 rue Euler – RCS Paris B 552 040 594*